

## Réponse au club des bécassiers

- Une première remarque s'impose : la bécasse n'appartient pas au seul CNB, elle n'est comme les autres gibiers, propriété de personne.

- Deuxième remarque : pour le CNB Limousin, la région cynégétique s'arrête t'elle au seul département de la Corrèze ?

Quelques précisions s'imposent afin que chacun puisse comprendre la position de la fédération des chasseurs de la Corrèze.

En Nouvelle Aquitaine, région à laquelle nous sommes rattachés et qui compte 12 départements, seule la Charente, département du Président National du CNB, a suspendu temporairement la chasse à la bécasse et trois départements côtiers ont diminué le PMA à 1 bécasse par chasseur et par semaine.

Autour de nous, la Creuse et la Haute-Vienne n'ont pas suspendu la chasse de la bécasse.

En Corrèze, outre le PMA nous avons 2 jours de non chasse (Mardi et Vendredi) diminuant d'autant la pression de chasse.

- Troisième remarque : nos voisins du Cantal et du Lot n'ont pas suspendu la chasse tout comme la plupart des départements côtiers, y compris les départements bretons à forte présence de l'espèce.

- Quatrième remarque : la veille de la suspension, quelques prélèvements accusaient sur la balance des poids de 320 à 360 g (poids moyen d'une bécasse 315 à 320 g) ne laissant aucun doute sur la bonne santé des oiseaux.

Comment, après un tel constat, comprendre qu'un club (CNB) représentant une centaine de chasseurs sur le département puisse demander une suspension totale de la chasse à la bécasse sans concerter les autres chasseurs potentiels de cet oiseau, environ 5 000 carnets bécasse délivrés en Corrèze.

Pourquoi si peu de concertation régionale voire nationale de la part d'organismes nationaux comme l'ONCFS et le CNB ?

La Fédération des Chasseurs de la Corrèze serait-elle à ce point déraisonnable ? Je ne le pense pas.

Je vous assure que sa position lors de cet évènement a été très largement confortée par les multiples appels reçus par ses administrateurs et ses personnels.

Pour conclure, le Président de la Fédération des Chasseurs que je suis préconise non seulement une chasse raisonnable mais également une chasse concertée pour une plus grande sérénité.

Le Président de la Fédération des Chasseurs

J. F. SAUVAGE